

tin ta mare

Feuille de liaison du groupe mares du Nord - Pas de Calais

n°1

Regroupement informel des acteurs travaillant sur la protection, la gestion et la mise en valeur pédagogique des mares et zones humides

Édito

Printemps 2004, on passe à l'action !

« On passe à l'action »... mais qui est ce « on » ? « On » est le Groupe MARES Nord-Pas de Calais, groupe informel créé en avril 2001 à l'initiative du Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais. Il fédère une multitude d'acteurs régionaux parmi des associations, des entreprises, des collectivités, des syndicats mixtes, ..., qui ne travaillent pas (ou peu) ensemble d'ordinaire. Grâce à cette mutualisation des compétences autour d'une préoccupation commune, la "mare", les membres du Groupe MARES Nord-Pas de Calais sont amenés à œuvrer, main dans la main, pour contribuer à améliorer la connaissance, la protection, la gestion et la mise en valeur des mares. Et il était temps d'agir car ces dernières, qui ont déjà beaucoup souffert, restent très menacées. Le constat alarmant sur la régression des zones humides en est le témoin : recouvrant environ 30% du territoire régional au début du siècle dernier, la surface de ces milieux, indispensables pour la survie de bien des espèces, est désormais inférieure à 1%... et ne cesse de diminuer.

Outre le fait de réunir ces différentes structures autour d'une même table pour partager leurs connaissances et expériences, le but de ce Groupe est de créer des projets communs et ambitieux sur des thématiques définies de manière collégiale. Cette première étape vers une gestion commune et transversale du territoire prend en compte les intérêts de tous et pourra servir d'exemple pour être déclinée vers d'autres thématiques.

Ainsi, après 3 ans de réflexion et grâce à la coordination de Laurent SPYCHALA, salarié du Conservatoire des Sites, porteur de projet missionné par l'ensemble du Groupe MARES, « on » peut enfin passer à l'action. Cela commence par le lancement de la feuille de liaison du Groupe MARES « tin ta mare », la création d'un site internet bientôt disponible sur www.groupemaresnpdc.org et la première journée régionale consacrée à la découverte des mares, « la Fête des Mares », qui se déroulera le 15 mai prochain. Cette journée permettra notamment d'officialiser le lancement d'un autre vaste chantier : la réalisation d'un recensement des mares régionales. A terme, cela permettra par exemple la création d'outils d'aide à la décision indispensables pour un aménagement cohérent du territoire. De nombreux autres projets sont en cours d'élaboration.

Pour mener à bien ses différentes missions, le Groupe MARES a créé trois groupes de travail : un sur le recensement des mares, un sur la réalisation d'un recueil de compétences et un dernier sur la communication. Ils sont ouverts à toutes les structures désireuses d'apporter leur contribution. Un Comité de Suivi sera prochainement constitué et permettra de valider le travail réalisé par le coordinateur (qu'il ne faut pas hésiter à contacter pour intégrer le Groupe MARES ou pour toute autre question) et par les différents groupes de travail, tout en ayant une vision globale des objectifs fixés par le Groupe MARES.

Dans les colonnes de ce « tin ta mare » numéro 1, vous verrez comment il est possible d'agir en faveur des mares à l'échelle d'un grand territoire grâce à un partenariat fructueux entre le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et des Groupements d'Intérêts Cynégétiques (voir encadré p. 2). Vous apprendrez également comment végétaliser une mare urbaine sans faire de « bêtises » et découvrirez une belle initiative des AJONCS sur le plan pédagogique.

Cette gazette est faite pour vous et a besoin de vous tous. Elle est un lieu d'échanges et d'expression, alors faites-la vivre en la nourrissant régulièrement de vos témoignages, de vos appels, de vos coups de gueule ou de vos coups de cœur. Bonne lecture !

Pour le Groupe MARES, **Guillaume OLLIVIER**
Administrateur du Conservatoire des Sites Naturels

Sommaire

Mares à vous
p 2

Essai mare
p 3

Mare mots
p 4

L'heure des mares
p 4

Une bouteille à la mare
p 4



Secrétariat du groupe

CSN - 4, allée St Pierre 59118 Wambrechies

tél : 03 28 04 53 45 - fax : 03 20 78 79 20

E-mail : www.groupemaresnpdc.org

Web : secretariat@groupemaresnpdc.org



Actions de restauration de mares en lien avec des Groupements d'Intérêt Cynégétique

Par : Thierry MOUGEY, chargé de mission Patrimoine naturel, PNR Caps et Marais d'Opale - Ludovic LEMAIRE, technicien Patrimoine naturel, PNR Caps et Marais d'Opale - Bruno LEBEURRE, Président du GIC de la Vallée de la Liane

Sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (152 communes du Pas de Calais) comme souvent en France, la raison principale de la disparition des mares est leur perte d'usage traditionnel (abreuvement du bétail, réserve d'eau en cas d'incendie ou pour des tâches domestiques, réserve de poissons...).

Cependant, certains chasseurs du bocage boulonnais voient encore un intérêt important dans les mares du fait de leur rôle dans l'abreuvement du gibier, notamment des faisans, et sont attachés culturellement à la présence de ces milieux.

En 2000, le Parc a signé des conventions de partenariat pour la restauration des mares avec deux Groupements d'Intérêt Cynégétique (voire encart) couvrant un territoire total de 20 communes du bocage boulonnais. Les 260 mares encore existantes sur l'ensemble du territoire des 20 communes ont été localisées, décrites et les fiches ont été saisies dans la base de données Mares du Parc. 50 mares ont été creusées ou restaurées entre 2000 et 2003. Les caractéristiques des mares creusées sont les suivantes : en moyenne 15m x 15m, profondeur d'1,5 m maximum, pentes douces et bordures naturelles... Les mares sont creusées sur des terrains imperméables. Lorsque les mares servent pour l'abreuvement du bétail, afin d'éviter leur dégradation par le piétinement aux abords, un système d'abreuvement à distance (clôturage + pompes de prairies) est mis en place. Chaque mare fait l'objet d'une convention pour 10 ans entre le Parc, le GIC, le propriétaire du terrain, éventuellement l'exploitant agricole s'il y en a un et le détenteur du droit de chasse. Les travaux (entre 400 et 900 € par mare) sont financés par le Parc, sur des crédits de l'Etat, du Conseil Régional Nord Pas de Calais, du Département du Pas de Calais, de l'Union Européenne (programme Interreg) et du 1% A16.

Pour le Parc, l'intérêt de ce partenariat est d'avoir un interlocuteur identifié, fédérateur d'un nombre important de chasseurs, qui connaisse bien le terrain, motivé et qui puisse relayer efficacement un message sur la préservation des mares. Les propriétaires et gestionnaires de l'espace rural ont plus de facilité à s'engager lorsqu'ils constatent qu'une association cynégétique locale est



Photo : PNR Cap et Marais d'Opale

impliquée dans le projet. Par l'intermédiaire de ce programme, le Parc apporte un soutien aux GIC, dont la politique de gestion globale des prélèvements de gibier correspond pleinement aux objectifs de la Charte du Parc.

Pour les GIC, l'intérêt de ce partenariat est de participer à une action concrète de préservation des milieux naturels en bénéficiant de l'aide technique et des financements du Parc et de donner ainsi une image positive de «chasse-gestion» vis-à-vis de la population locale, notamment citadine.

A noter que cette action s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'actions sur la préservation et la sensibilisation des mares menées depuis plusieurs années par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale du fait de leur intérêt naturaliste, hydraulique, historique... : recensement des mares de son territoire, création d'une Base de Données Mares dans un Système d'Information Géographique, action de restauration et de creusement de mares, création et suivi de mares dans le cadre des mesures compensatoires de la RN42, proposition et animation de mesures sur l'entretien et la restauration des mares dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Exploitation, réalisation d'une étude sur la prise en compte des mares dans la lutte contre les incendies, projet pédagogique avec des lycéens...

Contact : Thierry MOUGEY
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale -
Maison du Parc - 62510 ARQUES
tél. : 03.21.87.90.90
E mail : tmougey@parc-opale.fr

Qu'est-ce qu'un G.I.C. ?

Un G.I.C. est un regroupement, sous la forme d'une association Loi 1901, de détenteurs de droits de chasse qui ont des statuts juridiques différents (sociétés de chasse communales, chasses privées...) mais qui désirent avoir une gestion cynégétique commune. Cela peut concerner la limitation voire l'absence de prélèvement de certaines espèces, la mise en place d'une «garderie» particulière, l'établissement de règles sur les méthodes de chasse, des actions concertées de piégeage...

Le G.I.C. peut se créer lorsque l'initiateur a obtenu l'accord des détenteurs du droit de chasse d'au moins 60% des surfaces chassables d'une commune. Chaque détenteur de droit de chasse sur le territoire du G.I.C. doit alors se plier au règlement interne du G.I.C..

Coup d'œil sur l'association les «AJONCS»

Les «Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés» est une association regroupant plusieurs jardins communautaires, principalement dans les différents quartiers de Lille.

Le jardin communautaire est un principe de gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants : les «habitants jardiniers».

Alors que les associations de jardins familiaux, ou jardins ouvriers, distribuent des parcelles à cultiver, les jardins communautaires restent indivisibles. Les cultures, potagères ou d'agrément, sont décidées en commun et exploitées en commun. Dans certains jardins communautaires le jardinage peut parfois être une activité secondaire à l'animation de la vie sociale d'un quartier ou d'un réseau de personnes (concerts, débats, conférences, cinéma de plein-air, pique-niques, échanges de savoirs, fêtes locales...).



Sur l'initiative de ces derniers, certains JONCS (comprenez jardins ouverts et néanmoins clôturés) ont réalisé des «mares autogérées de proximités». Elles sont présentes dans 3 jardins communautaires (Hellemmes, Wazemmes et Moulins). En 2004, l'association projette de réaliser des panneaux d'interprétations et des fiches pédagogiques pour inviter et inciter les particuliers à créer des mares. Elle orientera ses actions dans la réalisation d'abris écologiques en matériaux naturels et s'inscrira dans le cadre de Lille 2004, capitale européenne de la culture, au travers d'une série d'expositions et de représentations avec des compagnies régionales sur le thème du jardin et des légumes.

Cédric CALLANT

Essai mare

La végétalisation des mares

Au-delà d'un effet visuel immédiat, la flore des mares apporte par sa diversité et son agencement une fonction écologique et pédagogique de premier ordre.

La végétalisation des mares est une étape essentielle qu'il convient de réaliser avec soin.

Pour sa réussite, le choix des végétaux et les techniques employées sont déterminants. Il n'existe pas de solutions préétablies, tout dépend du contexte et des moyens dont on dispose. Le cas le plus simple reste la création d'une mare en zone humide. Les végétaux aquatiques ont d'importantes facultés de dispersion et de colonisation. Les graines portées par le vent



Jussie à grandes fleurs (photo : D. MERCIER/CRP)

ou l'eau et les fortes capacités de bouturage garantissent une occupation rapide de ce nouveau milieu. Aucune intervention n'est alors indispensable si l'on dispose de temps.

En contexte urbain, la colonisation spontanée est plus lente et aléatoire. La mare, isolée du milieu naturel, offre des possibilités limitées. Une flore banale et peu diversifiée dominera le point d'eau réduisant d'autant l'intérêt du milieu.

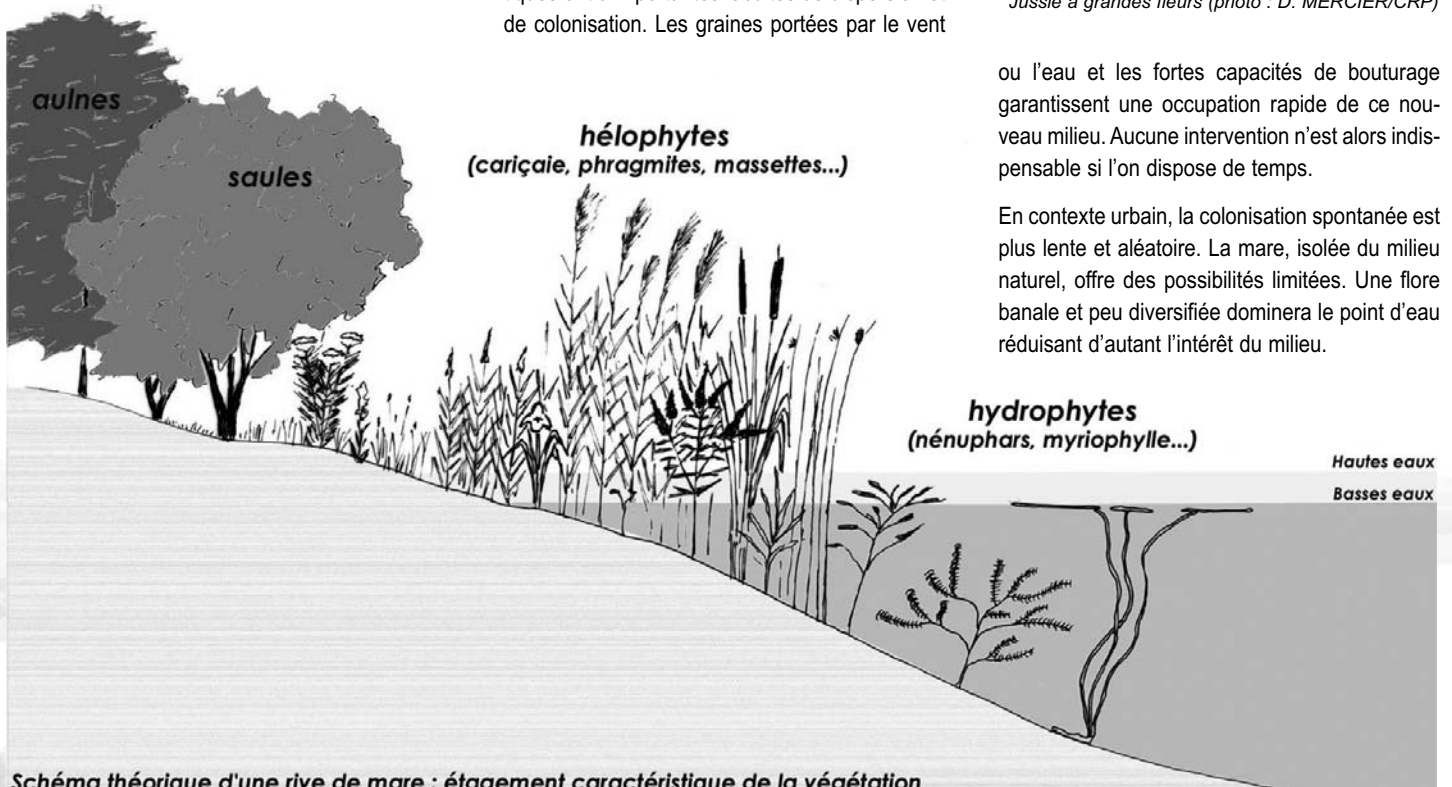


Schéma théorique d'une rive de mare : étagement caractéristique de la végétation

Illustration : S. DUROT/CSN

Pour obtenir un résultat satisfaisant, une plantation en appoint peut s'avérer nécessaire.

La solution la moins onéreuse est de prélever, avec l'accord des propriétaires, les végétaux directement dans le milieu naturel. Pour ne pas mettre les populations locales en danger, il faut veiller à ne pas prélever les espèces menacées ou protégées*.

L'approvisionnement en pépinière spécialisée comporte de nombreux inconvénients. Ces commerces proposent couramment des espèces exotiques (Elodées, Myriophylle du Brésil, Jussies, Hydrocotyle à feuilles de renoncule), source principale de l'introduction des plantes invasives dommageables pour la flore indigène.

D'autre part, les cultivars et variétés issus de sélections, sont à l'origine de croisement, d'hybridation et de pollution génétique avec nos espèces sauvages. Ainsi, il faudra toujours s'assurer lors de l'achat de l'origine et d'une production locale des plants que l'on désire installer. La période la plus favorable pour la plantation se situe de fin mars à fin juin, lorsque les plantes développent leur système racinaire. Pour respecter les besoins écologiques propres à chaque espèce, les végétaux



Myriophylle du Brésil (photo : B. TOUSSAINT/CRP)

seront répartis en ceinture organisée selon un gradient de profondeur.

Enfin, pour limiter des travaux d'entretien trop fréquent et éviter la fermeture prématurée de la mare, il est préférable de planter peu dense (4 plants/m²). Le choix de certaines espèces très prolifiques (Typha, Glycérie, Phragmites) doit être envisagé avec prudence. Ces espèces rapidement envahissantes ne seront plantées qu'en bac pour cantonner leurs rhizomes puissants.

Contact : Samuel NEF
Espace Naturel Lille Métropole
2 place du concert 59043 Lille Cedex
tel : 03.20.58.08.61
E.mail : snef@enm-lille.fr
Web : www.enm-lille.fr

*se rapprocher du Conservatoire Botanique de Bailleul

L'heure des mares

AGENDA

du 1er mars au 15 avril 2004
Fréquence grenouille
2004

22 mars 2004
Journée mondiale
de l'eau

Samedi 15 mai 2004
Fête des mares
partout en Nord-Pas de Calais

du 25 au 28 mai 2004
Life mares
temporaires
méditerranéennes
Argens (Var)

13-14 mars 2004
Chantier nature sur
la tourbière de Vred
avec l'association "Les blongios,
la nature en chantiers"

Mare mots

Coordination et fonctionnement du Groupe MARES Nord-Pas de Calais

Bonjour à tous, je suis Laurent SPYCHALA, votre interlocuteur privilégié pour tout renseignement pratique relatif au Groupe MARES Nord-Pas de Calais, son fonctionnement et ses actions.

Salarié du Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, je suis mis à disposition du Groupe depuis que le Conservatoire a accepté d'en assurer la coordination. Mon rôle est d'organiser le fonctionnement du Groupe et de permettre la réalisation de ses projets en synthétisant les attentes exprimées par les membres. Je contribue et accompagne l'organisation des réunions "plénières" et celle des Groupes de Travail.

Différents outils mis à votre disposition facilitent ce fonctionnement :

- cette feuille de liaison, destinée aux membres actuels et potentiels, qui vous permet de nous faire part de vos expériences, interrogations, préoccupations... ;
- les réunions trimestrielles du Groupe MARES qui, sur une journée, apportent un éclairage sur un lieu ou une expérience présentés par un membre du Groupe, suivi par un temps de réunion sur les actions du Groupe en cours ou à venir ;
- les Groupes de Travail, créés pour permettre au plus grand nombre d'apporter leur contribution technique et compétences sur les projets mis en œuvre.

C'est la participation et l'implication de chacun qui fait et fera vivre le Groupe MARES et ses projets. Je suis là pour l'accompagner, alors n'hésitez pas à me contacter au secrétariat !



Une bouteille à la mare

Cette rubrique sera la vôtre chers lecteurs. Vous pouvez y poser vos questions, vos interrogations, vos recherches d'informations. Elle pourra même abriter une autre rubrique "y'en a marre" pour faire part de vos coups de gueule, vos colères. Il ne vous reste plus qu'à l'alimenter pour le prochain numéro, en réagissant déjà sur celui-ci. Vite allez chercher vos bouteilles!

tin ta mare

Feuille de liaison du groupe mare régional
Secrétariat du groupe : CSN
ISSN : en cours, dépôt légal à parution
Directeur de la publication : Guillaume Ollivier
Rédacteur en chef : Laurent Spychala
Maquette - illustrations : FX Delespaul/CES-GEA